

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7392533601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7392533601>

Cette annonce a été mise en ligne le **22 janvier 2025** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**



acthemis
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SELARL D'AVOCATS
2 Porte de l'Europe - 14000 CAEN

CAR'PROJECT
SARL au capital de 29 630 €
Siège Social : HEROUVILLE SAINT CLAIR (14200), 706
boulevard de la Grande Delle

800 622 128 RCS CAEN

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2025, les associés ont décidé, à compter du même jour, 1/ de modifier l'objet social qui devient « l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur, la gestion, par location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers ; la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés civiles ou commerciales, la constitution de tout portefeuille de valeur de bourse, l'administration, la gestion et la mise en valeur des biens acquis ou constitués (nouvelle mention) au lieu de « l'entretien et la réparation de véhicules automobiles, l'achat/la vente de véhicules d'occasion » (ancienne mention). 2/ de transférer le siège social de HEROUVILLE SAINT CLAIR (14200), 706 boulevard de la Grande Delle (ancienne mention), à DEMOUVILLE (14840), 1 place des Génépis (nouvelle

mention). 3/ de modifier la dénomination sociale qui devient « MASSILIA » (nouvelle mention) au lieu de « CAR'PROJECT » (ancienne mention). 4/ de transformer la Société en Société Civile, sans création d'une personne morale nouvelle. La durée de la Société et son capital social ne sont pas modifiés, ce dernier restant fixé à la somme de 29 630 €, divisé en 2 963 parts sociales de 10 € chacune. Personne ayant le pouvoir d'engager la société envers les tiers : Monsieur Sébastien TAFFIN demeurant à DEMOUVILLE (14840), 1 place des Génépis, lequel est maintenu dans ses fonctions de gérant. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : FORME : la Société, précédemment sous forme de Société A Responsabilité Limitée, a adopté celle de Société Civile. CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié du capital social.
Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex